

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2016-2017

25 AVRIL 2017

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE AUX PRINCIPES DE YOGYAKARTA SUR L'APPLICATION DE LA
LÉGISLATION INTERNATIONALE DES DROITS HUMAINS EN MATIÈRE
D'ORIENTATION SEXUELLE ET D'IDENTITÉ DE GENRE⁽¹⁾

—

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

—

(1) Voir Doc. n°315 (2015-2016) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par Mme Marie-Dominique Simonet, Mme Clotilde Leal-Lopez et Mme Sophie Péciaux	3
2	Amendement n°2 déposé par M. Yves Evrard, Mme Valérie De Bue et Mme Laetitia Brogniez	3
3	Amendement n°3 déposé par Mme Clotilde Leal-Lopez, Mme Sophie Péciaux, M. Matthieu Daele et Mme Valérie De Bue	3
4	Amendement n°4 déposé par M. Yves Evrard, Mme Valérie De Bue et Mme Laetitia Brogniez	3

1 Amendement n°1 déposé par Mme Marie-Dominique Simonet, Mme Clotilde Leal-Lopez et Mme Sophie Pécriaux

Dans les demandes au Gouvernement, la cinquième demande est remplacée par :

« de promouvoir la généralisation de l'EVRAS en y intégrant de manière explicite les différences de genre et d'orientation sexuelle ».

Justification

Il s'agit de s'aligner sur les éléments de la déclaration de politique communautaire. De plus, le terme « module » apparaît comme flou et ne correspond à aucune définition au sein de la législation scolaire.

Dans l'optique où les deux principes que sont la généralisation de l'EVRAS ainsi que l'intégration du genre et de l'orientation sexuelle sont conservés, cette demande correspond pour nous à l'esprit de départ de la résolution.

2 Amendement n°2 déposé par M. Yves Evrard, Mme Valérie De Bue et Mme Laetitia Brogniez

Ajouter un nouveau point entre les points 6° et 7°, « d'inclure ces réflexions dans les travaux du Pacte pour l'enseignement d'excellence ».

Justification

Outre la réforme et la formation initiale des enseignants, un autre chantier essentiel de cette législature concerne l'ensemble de l'enseignement obligatoire.

3 Amendement n°3 déposé par Mme Clotilde Leal-Lopez, Mme Sophie Pécriaux, M. Matthieu Daele et Mme Valérie De Bue

Au point 3, ajouter « et communautaires » après « régionales, sous régionales ».

Justification

Amendement technique

4 Amendement n°4 déposé par M. Yves Evrard, Mme Valérie De Bue et Mme Laetitia Brogniez

Compléter le point 6 par les termes suivants : « et d'inclure ces réflexions dans les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence ».

Justification

Outre la réforme et la formation initiale des enseignants, un autre chantier essentiel de cette législature concerne l'ensemble de l'enseignement obligatoire.